

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 31 MAI 2008**

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux sauf Francis COMBEL qui a donné pouvoir à Daniel ANGUENOT, Jacques LOUVET qui a donné pouvoir à Christian TRONCIN, Pierre JOUFFROY qui a donné pouvoir à Hervé DUBOIS-DUNILAC et Marinette MASSON qui a donné pouvoir à Jean-Bernard CUENOT.

Après lecture par le Maire, le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire informe que l'étude de ce dossier est reportée à la prochaine session. M. TERREAUX reste dans l'attente du plan actualisé des servitudes sur la Commune.

Le Conseil Municipal a par ailleurs confirmé la réservation d'un emplacement pour accès à la Chapelle d'Aigremont.

2/ ESPACE CULTUREL

Avenant n° 10 - Lot Peintures Tentures

Le Maire rend compte au Conseil Municipal de la séance de la commission d'appel d'offres en date du 29/05/08 portant sur l'examen de l'avenant n° 1 au lot n° 10- Peintures tentures du marché de travaux concernant la création d'un espace culturel avec salle de convivialité, bibliothèque, salles de réunion et d'associations.

Cet avenant vise une augmentation du montant du marché initial pour des travaux supplémentaires concernant les points suivants :

- remplacement de la peinture de sol prévue dans la partie existante par un revêtement plastique en dalles collées avec grenailage du sol existant,
- remplacement de la peinture de sol et de la chape dans l'extension par un béton de sol teinté dans la masse.

	Marché Initial	Avenant n° 1	Nouveau Marché HT
Lot 10 - Peintures Tentures	35 077,94	+ 15 964,19	51 042,13

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- entérine l'avis favorable de la commission d'appel d'offres,
- accepte les travaux supplémentaires,
- autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot n° 10.

3/ FUTUR LOTISSEMENT MONTPERROUX

Travaux de viabilité - Marché de maîtrise d'œuvre complémentaire

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions du contrat de maîtrise d'œuvre passé avec le Cabinet ANDRE en date du 13/06/07. Le montant de la prestation s'élève à 18 240,00 € h. t. sur un coût prévisionnel de 304 000 € h.t. soit un taux de rémunération de 6 %. Le contrat de maîtrise d'œuvre ne s'applique qu'à la réalisation du lotissement Quartier Montperroux.

Afin d'avoir une vision globale de l'aménagement futur et de coordonner au mieux les travaux, il est également nécessaire d'aménager la rue de Montperroux.

Ce projet a été estimé à 158 108,87 € h.t.. Au vu de l'urgence des travaux et du travail déjà réalisé par le Cabinet ANDRE sur ce projet, il a été décidé de confier une mission complémentaire de Maîtrise d'œuvre au Cabinet ANDRE. Le montant de cette prestation s'élève à 8 696,00 € h. t..

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre complémentaire avec le Cabinet ANDRE.

4/ ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF : PROPOSITION D'ETUDE

Sollicitée par les élus lors de la préparation budgétaire, le Maire présente à l'assemblée la proposition du Cabinet TERREAUX pour l'étude d'aménagement d'un espace ludique et sportif sur le coteau Nord du village, site intermédiaire entre la future zone artisanale et les récents quartiers pavillonnaires.

La prestation du cabinet d'urbanisme consisterait à préciser les différents espaces qui demandent à être aménagés en réponse à un développement maîtrisé du village. Son coût, 7774 € ttc, a fait l'objet d'une ouverture de crédits au budget primitif.

Après discussions, le Conseil décide de ne pas se positionner prématurément sur ce dossier et s'accorde un délai de réflexion.

5/ QUESTIONS DIVERSES

A/ Projet CCVA - Maison SARRAZIN

Les délégués de la CCVA ont donné compte-rendu des dernières réunions de commissions et de bureau qui viennent d'avoir lieu, relatives notamment à la maison Sarrazin. Rappelons que le précédent conseil communautaire a décidé en 2007 l'acquisition de cette habitation sise à Laissey pour transformation en gîtes touristiques.

Le Conseil Municipal de ROULANS a toujours été fortement réticent à ce projet qui, malgré le passage de la véloroute sur Laissey, n'est pas justifié dans notre secteur et va coûter fort cher aux contribuables de la communauté de communes qui n'y ont qu'un très faible intérêt.

Après réexamen et reprise des différentes données financières, et compte tenu :

- du coût de la construction (1076 000 €), du coût avec les intérêts et les murs de 1650 000 € (supérieur au budget de fonctionnement annuel de la CCVA),
- du coût prévisible de fonctionnement, déficitaire dans toutes les hypothèses, avec actuellement un ordre de grandeur de 50 000 €/an,
- de l'incidence sur les besoins réels des habitants de la CCVA qui ne pourront être satisfaits et/ou des impôts à prévoir,
- du faible intérêt du projet pour les habitants de la communauté,

L'assemblée décide à l'unanimité de se prononcer officiellement **pour la suspension immédiate du projet** et précise que dans un contexte durable de baisse généralisée des revenus dû à l'augmentation de l'énergie et des matières premières, la dépense publique doit se recentrer sur les besoins réels de la population.

B/ Syndicat des Eaux de Saint-Hilaire

Jean-Luc PAUTHIER, délégué, a donné compte-rendu de la dernière réunion du syndicat. Il retrace en détail l'historique et l'activité de ce groupement de communes créé en 1950 avec 12 villages : Breconchaux, Le Puy, Roulans, Saint-Hilaire, Sechin, Val de Roulans, La Bretenière, Vennans, Villers-Grelot, Pouligney, Grosbois, L'Ecouvotte.

Au départ le captage de l'eau a été réalisé à Pouligney avec la source de Darchamps, construction Du réservoir de Roulans « Au Poirier » et distribution d'eau aux communes du syndicat. En 1974, mise en service du puits de Fourbanne suite au manque de volume de débit de Vauchamps. Inversion de sens de distribution ce qui pose depuis cette période des problèmes de canalisations (petit diamètre vers gros diamètre).

En 2005, la DDAF détermine que ce puits n'est plus adapté et qu'il faut en construire un 2ème. Début des travaux en 2006 (toujours pas déterminé).

Le Réseau :

48 km de conduites

3 réservoirs de stockage : Grosbois 500 m³ - Roulans 300 m³ - Villers-Grelot 100 m³

338 000 m³/an dont 38000 vendus à Baume et 300 000 mis en distribution.

Sur les 300 000 = 166 000 sont consommés et le reste est perdu en fuite.

Consommation par client : 163 m³

Indice linéaire de perte : 8 m³/jour/km

Rappel du Prix de l'eau par tranche :	- 1 à 40 m ³	:	1,26 € m ³ ht
	- 40 à 180 m ³	:	1,10 E m ³ ht

Travaux du Syndicat :

Depuis 20 ans, les principaux travaux concernent la réfection des conduites d'origine qui étaient en fonte grise cassante. Avec le programme lancé par le Département (Doubs 2010), les subventions sont de l'ordre de 40 %.

Le Maire,
A. JACQUOT